



ENSEMBLE

— MONTIGNY - LANDELIES —

DYNAMISONS NOTRE COMMUNE

L'UNION FAIT NOTRE FORCE

Trois partis de Montigny-le-Tilleul, **Ecolo**, **Les Engagés** et **Défi**, présenteront une liste commune à l'élection d'octobre 2024.

Elle s'appelle **ENSEMBLE**. Elle est ouverte à un quatrième partenaire : les citoyens intéressés par le devenir de notre commune.

ENSEMBLE est plus qu'un cartel. C'est un **ensemble de partenaires** mêlant leurs idéaux et leurs ambitions pour Montigny et Landelies. *Un cœur à quatre voix.*

Notre démarche est née d'une question : « *Fait-il toujours aussi bon vivre dans notre commune qu'il y a quelques années ?* » Les anciens l'affirmaient. Les nouveaux habitants, séduits par l'attrait que Montigny et Landelies suscitait, approuvaient. Tous appréciaient nos villages, agréables, bien aérés et conviviaux.

Ce qu'on entend aujourd'hui, c'est : « **C'était mieux avant** ».

Pourquoi ? Interpelés par ce regret, les représentants de nos partis se sont interrogés sur les raisons. Les échanges ont montré nos convergences. Sur l'analyse, sur les pistes à explorer pour qu'il fasse toujours aussi « *bon vivre* ». Ce que nous traduisons par « **améliorer la qualité de vie** ». Pour chaque habitant, quel que soit le quartier dans lequel il habite.

Cela passe par une redynamisation de notre commune.

Pour ne pas s'endormir sur nos acquis.

Pour rester fiers d'être Montagnards ou Landelins.

Et comme ce qui nous relie est plus important que ce qui nous distingue, la création d'un mouvement commun s'imposa naturellement.

ENSEMBLE a la volonté de participer au gouvernement de la commune.

Ce document explique le sens de notre démarche, donne l'orientation et propose quelques suggestions. Le programme détaillé, argumenté, chiffré suivra. Il sera rédigé **collectivement, avec les citoyens** qui désirent s'impliquer, qu'ils soient candidats ou sympathisants. Quant aux candidats, nous pouvons déjà vous confirmer la présence des 4 orateurs du jour (*Périne Noël, Christian De Bast, Michaël Dupont et Bruno Renard*) sur la liste "**ENSEMBLE**". Les autres candidats seront dévoilés au cours des prochaines semaines, avec quelques agréables surprises, des têtes connues mais aussi des novices en la matière.

ENSEMBLE est résolument positif. Nos critiques se veulent constructives, jamais personnelles. Nous ne nous présentons pas contre tel ou tel parti, mais **pour** notre commune. Que nous aimons, avec passion.

Montigny-Landelies ne manque pas d'atouts pour affronter les défis du futur. Bien mesurer les enjeux qui nous attendent est essentiel. Pour y parvenir, nous devons mobiliser toutes les ressources possibles.

L'UNION FAIT NOTRE FORCE !

1. « C'était mieux avant »

Quelques constats entendus :

- > Des habitants déplorent **un manque d'entretien des trottoirs, des sentiers et des venelles ;**
- > Nos rues sont des **itinéraires de délestage**. La circulation est de plus en plus dangereuse, de plus en plus bruyante ;
- > **Il y a moins de liens spontanés entre les gens**. Nous manquons d'espaces propices aux rencontres ;

> **Il y a moins d'animation.** Trop de commerces ont disparu. Il manque une fête qui rassemble et identifie tous les montagnards, comme à Landelies, avec la Ducasse D'Jean ;

> **La communication de la commune est floue, voire opaque.** Des informations de base ne sont pas claires et déboussolent l'utilisateur. Exemple : la réglementation des parkings.

Nos conseillers communaux ajoutent d'autres constats, moins visibles.

Notre commune ne prend pas la mesure de l'importance des deux transitions, qui impacteront notre avenir : la transition écologique et la transition entre deux modèles de développement.

Deux modèles ?

Depuis les années cinquante jusqu'à nos jours, notre commune a prospéré en misant sur de nouveaux quartiers résidentiels (sept au total). Ils ont favorisé l'arrivée de nouveaux habitants plus aisés qui ont hissé notre commune à la deuxième place des communes les plus riches du Hainaut, sur la base du revenu imposable par habitant. Derrière Ham-sur-Heure-Nalinnes, devant Gerpinnes. C'était déjà le cas il y a 6 ans.

Cette expansion, fruit d'une politique délibérée et constante, a atteint ses limites, vu le manque de terrains disponibles. On voit déjà une différence : Gerpinnes nous a dépassés (chiffres de 2021). Aujourd'hui, nous avons besoin d'un autre type de développement pour maintenir l'attractivité de notre cadre de vie.

Concernant la transition écologique, on relève quelques initiatives. La plupart sont des réponses à des sollicitations de la Région. Cela reste marginal. Ce n'est pas la mise en place d'une politique globale qui soit à la hauteur des enjeux attendus et ce qu'ils exigent.

La **Participation citoyenne** n'a pas fonctionné. La Commission citoyenne est un échec. Les nouveautés annoncées (comme les interpellations au Conseil communal) n'ont pas été concrétisées.

2. Quelles sont les réponses de la majorité ?

Reprenons les constats :

- **L'entretien des voiries ?** Toute critique est écartée parce que considérée comme un relais de critiques récurrentes sur un réseau social. Les répliques du parti prédominant sont trop crispées. Et finalement, ce ping-pong empêche une analyse sereine des manquements ;

- **La circulation ?** On ne nie pas l'ampleur du problème qui dépasse le cadre communal. La situation de la commune, traversée par deux axes routiers majeurs, ne facilite pas la mise en place d'alternatives. Mais des aménagements locaux sont possibles.

Un comble : la *CCATM* (commission d'aménagement du territoire et de la mobilité) qui a pour mission d'analyser ce type de situation et qui avait prouvé sous la précédente législature que des pistes existaient et a été mise sur une voie de garage pendant une grande partie de cette mandature ;

- **Le manque d'animation et de commerces ?** On a salué la création d'un marché local notamment pour l'animation que cela procure, même si celui-ci peut davantage être assimilé à un *"food court"* qu'à un véritable marché. Cela ne peut compenser les vides trop longtemps laissés à la suite de fermetures ;

- **La communication ?** Les interrogations sur le manque de clarté renvoient au bulletin communal, au compte Facebook, sans se demander si ce sont les moyens les plus efficaces et les plus complets pour informer l'ensemble de la population.

Que ce soit sur les règlements communaux ou les décisions du Conseil communal, la communication est trop concentrée sur la promotion du Collège. Elle doit être ouverte et transparente ;

- **La fin d'un modèle de développement basé sur les nouveaux quartiers ?** Ce qui transparaît, c'est une forme de résignation. Ce n'est pas une raison pour seulement valoriser une gestion « *en bon père de famille* ».

La prudence n'est pas incompatible avec la prise de risque, d'investissements ciblés, qui répondent à un minimum d'anticipation.

De nouveaux besoins apparaissent, notamment le besoin de logements pour de **jeunes** ménages et l'aménagement des maisons ou appartements de **nos aînés** qui désirent rester à Montigny-Landelies ;

☒ **La transition écologique ?** Des initiatives ont été prises, le plus souvent en réponse à des propositions de la Région. C'est le minimum syndical... On ne sent pas la prise en compte de l'enjeu que cette évolution représente, en termes de durabilité, de mobilité active. Le climat est durablement affecté, les politiques de transition écologique doivent être davantage poussées pour nous assurer de garder le confort que notre époque nous a conféré ;

☒ **La participation citoyenne ?** L'échevin en charge de la commission citoyenne admet l'échec. Le Collège a fermé les portes de la participation, comme s'il craignait de perdre une part de pouvoir. Alors que la démocratie participative ne remplace pas la démocratie représentative : elle la vivifie.

Qu'en penser ?

1. S'il y a bien une transition à Montigny, c'est celle qui caractérise le gouvernement local. La fin du mode de développement des quartiers et l'indispensable transition écologique étaient annoncées dans nos programmes. On a eu un gouvernement en affaires courantes. On a perdu 6 ans.

La gestion trop prudente, un manque de proactivité, l'absence d'investissements en sont l'illustration. Pour les cibler, il faut avoir une vision précise de ce que l'on veut ;

2. On ajoutera un manque de sérénité. Le fait que le parti dominant de la commune ait été miné depuis le début de la mandature par un conflit interne n'y est pas étranger ;

3. Enfin, le Collège n'a pas utilisé les ressources à sa disposition pour explorer des pistes de solutions quand il déplore le carcan emprisonnant les communes.

Montigny a besoin d'un nouveau souffle, besoin de renaître à l'ambition.

3. L'union fait la force et garantit une meilleure représentation

Aux élections 2018, **Ecolo**, **Défi** et le mouvement **Osons**, pluraliste et participatif, issu du **cdH**, ont obtenu 37,71% des suffrages¹ et 6 sièges. **Défi** a loupé un siège pour quelques voix, la faute à la répartition des voix selon la *clé impériale*.

Osons ne poursuivra pas l'aventure en tant que tel. Mais le fondement de sa création, la participation citoyenne, reste d'actualité, notamment à travers le programme des **Engagés** qui a remplacé le **cdH**.

L'arithmétique électorale pénalise les listes que nous aurions présentées séparément, nous avons le ferme espoir de consolider notre représentation et de rester au minimum la deuxième force politique sur le plan communal.

4. Ce qui nous relie plus important que ce qui nous distingue

Nos discussions entamées depuis juin 2023 sont fructueuses. Nos analyses convergent. Elles sont renforcées par les valeurs que nos partis respectifs défendent.

- **Ecolo** « assemble celles et ceux qui veulent un monde plus vert, plus juste et plus démocratique » et s'engage à garantir un avenir pour tous ;
- **Les Engagés** se présentent comme un « mouvement politique positif, citoyen et participatif » ;
- **Défi** insiste sur la notion de « laïcité politique, clé d'un projet de société équilibré entre la liberté d'être soi et la volonté de vivre ensemble ».

¹ Ecolo (11.75%), Défi (4.98%) et Osons/les Engagés (20.98%). Le MR a récolté 47.35% des suffrages tandis que le PS a eu 14.94%.

5. L'indispensable partenariat de citoyens motivés

Nous attendons des Montagnards et des Landelins déjà impliqués dans la Commune, soucieux de son devenir. Ils ne nous rejoignent pas pour être de simples appoints. Ils apportent leur expérience, leurs compétences, leur sensibilité, leurs projets et participent à l'élaboration du programme. **Ils sont partenaires à part entière.**

Nous avons besoin de toutes les ressources humaines de Montigny et de Landelies, de tous nos talents pour réussir les transitions en cours ou à venir.

L'implication active de nos concitoyens en tant qu'acteurs du changement est notre appui, notre avenir, notre **plus-value.**

6. Que proposons-nous ?

Le programme sera co-construit, avec les citoyens intéressés. Annoncer tôt la création d'ENSEMBLE a aussi pour but d'informer.

S'investir dans un projet crédible, ambitieux, oui c'est possible !

Nous pouvons déjà avancer **des éléments de réflexions** découlant des constats. A ce stade, ce sont des indications.

Nous voulons :

a) Un fonctionnement communal efficace

L'exiger paraît paradoxal. N'est-ce pas une norme évidente ?

Il est nécessaire de faire de cette attente, légitime, une priorité absolue. Annoncer ce qui se fait, faire ce que l'on a dit. Une remise à plat du fonctionnement est indispensable. Il n'y a aucun jugement de personne dans cette demande.

Un bon fonctionnement exige de la clarté, de la transparence, de la pédagogie, de la **sérénité.**

Nos concitoyens sont loin de connaître tous les règlements communaux, la différence entre une route communale et régionale, différents types de permis pour l'abattage des arbres, les obligations concernant l'entretien des trottoirs etc. Le rappeler dans un bulletin communal ne suffit pas. Il faut vérifier que le message est bien compris.

Nous proposerons d'autres formules en travaillant sur une communication claire et lisible qui utilise tous les moyens techniques modernes.

N'oublions pas le contact humain via, pourquoi pas, des délégués de quartier. Les règlements doivent être appliqués dès le début de la législature.

b) L'utilisation optimale de nos ressources

Renforcer l'implication citoyenne

Cet élément est essentiel, à titre d'exemple :

- **Mettre en place ce qui a été annoncé en 2018** comme l'interpellation directe au Conseil communal et, vu l'intérêt lors de la période COVID, relancer la diffusion des Conseils communaux en ligne ;

- **Relancer la dynamique de la CCATM sur la base de son fonctionnement 2012-2018** en lui laissant un pouvoir d'initiative ;

- **Intéresser le citoyen aux débats en publiant les annonces et les comptes rendus des Conseils communaux en langage lisible**, en n'omettant pas les interventions de l'opposition.

La Commission citoyenne deviendrait un organe qui propose des initiatives (budget participatif, animations diverses) et qui serait **chargée de contrôler l'application des mesures de la participation citoyenne. Créer une agence de développement local**

Elle permettra de relancer l'activité commerciale et l'animation au sens le plus large dans nos deux centres.

Créer une task force chargée de la prospective

Si nous demandons à la majorité d'être davantage proactive et de lever la tête du guidon, la réflexion prospective sur le devenir de Montigny pourrait être la mission d'une task force.

c) Valoriser nos atouts

Par exemple, en réinvestissant nos sentiers, en produisant une carte des sentiers vicinaux réactualisée pour attirer un nouveau public d'utilisateurs.

En consacrant une partie d'un bulletin communal remanié aux nouvelles activités lancées dans la commune, en ce compris l'arrivée de nouveaux commerces, des nouvelles associations culturelles ou sportives.

En guise de conclusion, nous voulons engager notre Commune sur la voie de l'innovation et de la créativité. Des solutions existent, nous avons la volonté de les appliquer.

Christian De Bast (0478/88.28.73 - christian@montigny.be)

Michaël Dupont (0495/28.29.92 - michael@montigny.be)

Bruno Renard (0491/99.97.46 - bruno@montigny.be)

Périne Noël (0493/44.95.14 - perine@montigny.be)

